Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière pédagogie spécialisée
www.hepl.ch

ANNEXE 3 : Rapport de visite (1re, 2e année)

Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé

Rapport de visite
Modules MAES 12STA / 34STA

L'étudiant·e est amené·e, suite à la visite, à rédiger un rapport écrit (avec notamment une réflexion sur les échelles descriptives), selon des modalités définies par les différents partenaires.

En effet, la visite est évaluée de manière formative grâce aux échelles correspondant à l'année de formation de l'étudiant·e. L'échange entre partenaires est notamment engagé sur ce thème, lors de l'entretien post-visite.

1/ Informations générales

Nom et prénom de l'étudiant·e :

Nom et prénom du·de la référent·e de pratique :

Nom et prénom du·de la praticien·ne formateur·trice :

Lieu et date de la visite :

Semestres de formation :

2/ Circulation du document (par courriel)

1° Soit l'étudiant·e réalise directement le rapport de visite suite à l'entretien, soit le RP lui adresse le fichier précisant les points à traiter dans le rapport.
2° Dans un délai de trois semaines après la visite, l'étudiant·e complète sa partie et renvoie le document à son·sa RP et au·à la PraFo (qui peuvent commenter s'ils·elles le désirent).
3° L'étudiant·e **dépose la version finale sur IS-Academia** (au plus tard, 6 semaines après la visite).

3/ Éléments sur lesquels va porter le texte réflexif

(tels que négociés lors de la discussion)

3.1/ Rapport de l'étudiant·e (notamment en lien avec une-des échelles descriptives)

3.2/ Remarques, compléments éventuels du·de la praticien·ne formateur·trice

3.3/ Remarques, compléments éventuels du·de la référent·e de pratique